



CHARTRE DE L'ASSOCIATION GPM BC

(Groupement Portuaire et Maritime de Boulogne Calais)

Le 14 Février 2020

Les membres de l'Association visent les objectifs suivants :

- Définir et défendre les conditions qui permettront la croissance des activités des entreprises implantées ou associées aux intérêts sur la zone d'influence du Port Boulogne Calais.
- Être une communauté maritime et portuaire littorale qui rendra les entreprises plus fortes et résilientes grâce à des places plus attractives et une image forte et positive.
- Intégrer une approche Environnementale et Sociétale dans les réflexions et les actions.

Pour cela, il est indispensable de structurer notre représentation et de pallier les carences actuelles nées de la Régionalisation des structures traditionnelles (Réseau Consulaire & compétence Régionale sur la gestion des Ports), en constituant un appareil légitime et efficace.

Celui-ci sera un relai, et une entité représentative auprès des parties décisionnaires et réglementaires.

Les membres s'obligent à :

- A raisonner et agir 'façade littorale ;
- A respecter les intérêts de chaque secteur et se positionner dans l'intérêt commun et supérieur pour l'ensemble portuaire Régional ;

- A échanger et participer sur une 'vision d'entrepreneurs' qui enrichira le dialogue avec les sphères financières, politiques et régaliennes.

Ils s'interdisent de :

- D'utiliser le GPMBC à des fins qui ne seraient pas conformes à celles des statuts et de la charte.
- A détourner le GPMBC des objectifs que se sont fixés les membres sans qu'une décision collégiale ait été prise par le Bureau
- A engager le GPMBC de toutes les manières envisageables, sans le consentement du Bureau.

Ambitions et objectifs partagés par les membres de l'Association :

- ➔ **Intégrer et peser dans la gouvernance de l'« ensemble portuaire Régional », y compris par l'exercice de mandats ;**
- ➔ **Être force de proposition en matière de Stratégie de Développement de l'« ensemble portuaire Régional » et de son potentiel élargissement ;**
- ➔ **Combattre toutes mesures qui réduisent l'attractivité de nos places portuaires.**



Le Président du GPMBC

Jean-Louis FOISSEY